



Fondé en 1812

JOURNAL

N° 132
Mercredi
10 Novembre 1920

FEUILLE D'AVIS DE COPPET

ET DES

Paraissant le **Lundi**, le **Mercredi** et le **Vendredi**

ENVIRONS

PRIX D'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr.
3 mois, fr. 2.— ; 1 mois, 80 cent.Les abonnements partent du 1^{er} du mois.

Pour l'étranger, port en sus.

Régie des annonces : Annonces Suisses, Lausanne

RÉDACTION, ADMINISTRATION :

Imprimerie Ed. CHERIX Avenue Viollier, Nyon.

Bureau du « Journal de Rolle » : Imprimerie Ed. KNIGGE, Rolle.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la valeur de 20 centimes.

Les annonces et abonnements sont payables comptant.

PRIX D'INSERTION :

15 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 30 cent.

Annonces continues : 20 cent. la ligne

Rabais sur ordres importants

Les annonces sont payables dès la 1^{re} insertion.

Annonces dans tous journaux aux prix originaires

Chœur du Léman.— On nous écrit :
Sous l'habile direction de M. F. Pidoux, la société de chant « **Le Chœur du Léman** » prépare pour les 18 et 19 décembre, un grand concert musical.

Depuis 1914, cette société n'a eu le plaisir de convier à ses traditionnelles soirées, ses membres passifs, ses amis de Coppet et des communes environnantes.

Les mobilisations, la grippe, la fièvre aphteuse ont eu de fâcheuses répercussions sur la marche de notre chorale, laquelle, malgré tout, s'est faite entendre dans diverses occasions.

Pour que tout soit prêt aux dates ci-dessus mentionnées, notre sympathique directeur, secondé par M. Ad. Meylan, s'efforcent à apprendre de nouveaux chœurs, aux 45 chanteurs assidus aux répétitions.

Le comité rappelle à ses fidèles membres passifs, la cotisation annuelle, abandonnée depuis 1914. Il espère que les membres chargés de percevoir, « ces prochains jours », celle de 1920, recevront dans notre localité et chez nos amis des villages voisins, le meilleur accueil. Merci d'avance et à bientôt.

X.